

COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE SEINE-SAINTE-DENIS

Pour un Service Public du Sport en Seine-Saint-Denis

COMPTE-RENDU - 19/12/2019 SOIREE FEMMES ET SPORT en Seine-Saint-Denis

Le jeudi 19 décembre 2019, le CDOS 93 a réuni, autour de la thématique Femmes et sport, 25 personnes (dans un contexte de grève très suivie des transports publics et de congestion des routes), issues d'horizons très divers : sportifs, dirigeants associatifs, enseignants, urbanistes... après les mots d'ouverture de Bruno Giel, président du CDOS 93 et Françoise Blondel, vice-présidente du CDOS 93 et en charge de la Commission féminine, l'étude Femmes et sports, réalisée en 2019, a été présentée par Laetitia Lejeau, qui l'a réalisée.

LES TABLES RONDES

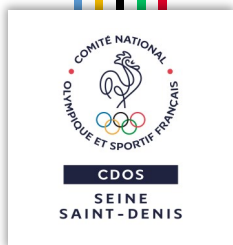
La soirée s'est poursuivie autour de deux discussions simultanées, organisées en table ronde. L'une portait sur les freins à la pratique sportive et l'autre sur les mécanismes d'incitation à l'implication dans la direction des associations sportives.

Table ronde : quels freins à la pratique sportive des femmes peut-on identifier et quelles solutions apportées ?

Onze personnes débattaient dans cette table ronde, 4 femmes et 7 hommes. Les échanges assez riches, ont mis en lumière différents freins à la pratique sportive des femmes, qu'elle soit encadrée ou non. Dans une volonté d'interdire toute censure, nous évoquerons dans cette synthèse les freins à la pratique en club des femmes ciblés par les participants et ceux à leur pratique non-encadrée.

En premier lieu, a été évoqué l'image du sport, essentiellement masculine, que nous avons dans la société. En effet, depuis toute petites, les filles intériorisent que le sport n'est pas fait pour elles. Les médias renforcent ce préjugé en diffusant majoritairement du sport masculin, l'exemple est d'autant plus flagrant lorsque l'on s'intéresse au rugby. Le FC Bourget arrive à faire tomber cette barrière en construisant un lien fort entre le collège et le club. En outre, des tournées des quartiers pourraient être organisées pour sensibiliser les familles au sport féminin.

La question des infrastructures et des équipements s'est d'emblée posée. La carence en équipement sportif du département dessert avant tout les femmes. De plus, les infrastructures ne sont pas adaptées à leurs besoins. Intégrer les femmes dans la conception des équipements pourrait permettre de lever ce frein. C'est d'ailleurs ce que propose une association d'architectes dont l'une des salariées participe à la table ronde.



Par ailleurs, la place qu'occupent les femmes dans l'espace public est un autre frein à leur pratique physique non-encadrée. Cette observation est vérifiable dans les modes de déplacement doux, les femmes sont très minoritaires à marcher dans les rues, bien qu'elles utilisent de plus en plus le vélo. L'exemple qui a mis en lumière cette idée, a été évoqué par une participante. Elle a fait du skateboard place de la République mais de nombreux hommes lui ont coupé la route. Elle s'est donc dirigée vers une salle encadrée pour progresser et se sentir plus sûre d'elle pour occuper l'espace public et y pratiquer une activité sportive. Pour lever ce frein des espaces tremplin ou des événements permettraient aux femmes de se réapproprier l'espace public et d'en faire un lieu de pratique du sport.

L'encadrement très majoritairement masculin a été posé comme un frein à la pratique de certaines femmes. En effet, des familles s'opposent à ce que leur fille soit encadrée par un homme, ce constat est d'autant plus vrai lorsqu'il y a des contacts physiques ou des départs en compétition sur plusieurs jours. Ce frein est amplifié par les violences sexuelles, certains hommes profitent du sport pour commettre des attouchements. Toutes ces violences doivent être automatiquement signalés. Pour lever le frein de l'encadrement, il a été proposé que les femmes soient davantage incitées à exercer l'encadrement sportif.

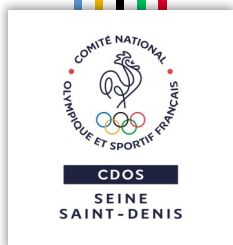
Les femmes, lorsqu'elles sont mères, ont une double journée, ceci restreint leur temps libre. Ce manque de temps est justement ciblé comme un frein à leur pratique sportive. L'offre sportive est, de manière générale, peu adaptée aux besoins des femmes. Les clubs n'ont pas forcément d'équipe féminine, ce qui restreint leur choix de sport, de plus les horaires proposés ne conviennent pas non plus. Ainsi, une solution envisagée serait d'apporter de la flexibilité dans l'offre, des abonnements et horaires variables pourraient être proposées aux femmes.

Des freins s'ajoutant à ceux déjà cités, sont le frein financier ou le handicap. Ces freins, bien qu'existants pour les hommes aussi, sont majoritairement cités par les femmes.

Table ronde : comment inciter à la prise de fonction dans la gouvernance du sport ?

Comme a pu le constater le CDOS 93 dans l'étude présentée lors de cette soirée, les femmes sont globalement sous représentées dans la gouvernance des clubs, comités et autres structures sportives. Cela s'inscrit dans un cadre historique inégalitaire, heureusement en cours de résorption, mais toujours prégnant. L'un des principaux freins à l'investissement féminin, restent, de l'avis de tous, les obligations familiales. Ce point précis montre que l'évolution dans la gouvernance sportive est tributaire d'évolutions sociétales qui, parfois, le dépassent. Cela dit, les participants de la table ronde ont pu identifier d'autres freins à une féminisation de la gouvernance du sport, pour lesquels des possibilités d'action existent. Il est possible, nous le verrons de contrer les phénomènes de discrimination, de peur du jugement et de manque de confiance en soi.

Les personnes présentes ont noté que, souvent, lorsqu'elles sont élues, les femmes sont maintenues dans des positions subalternes. Il a, pour contrer ce phénomène, été notamment suggéré que les associations veillent à privilégier les compétences dans la composition des équipes dirigeantes. Une autre proposition intéressante a été celle des binômes paritaires. Il s'agit d'investir sur des tâches et des missions précises, obligatoirement un homme et une femme. Cela permet, de plus, un échange et, donc une réflexion de plus grande qualité sur l'ensemble des sujets traités.



Souvent, on peut également constater une peur du jugement des autres, et surtout des hommes, de la part de certaines femmes. Une participante a été jusqu'à parler de « barrière de l'homme ». Cette conception amène les femmes à ne pas se mettre en avant, de peur d'être mal considérées par les hommes « au pouvoir ». La réponse face à cette forme d'autocensure a, dans un premier temps, dépassé les enjeux d'égalité. La figure d'un président « autoritaire » concentrant l'ensemble des pouvoirs n'est souvent pas une bonne voie pour une association. Il convient donc de déléguer et de faire respecter les délégations, notamment lorsque celles-ci sont occupées par des femmes. Un participant, président de comité, a par exemple raconté qu'il a incité une élue à ne pas se laisser contourner, dans le cadre de l'organisation d'une compétition, par des personnes qui méconnaissaient, peut-être à dessein, son rôle. Dans le même ordre d'idées, il convient de ne jamais brimer les bénévoles, hommes ou femmes, désireux de s'investir dans une tâche précise.

De manière plus large, les participants ont, en grande partie, insisté sur le fait que les femmes, dans les associations sportives, avaient une forte tendance à l'autocensure et faisaient preuve d'un manque de confiance en elles face aux hommes, et ce quelle que soit l'attitude de ces derniers. Ces éléments prennent très probablement leur source dans le passé mais aussi dans les (mauvaises) habitudes de certains hommes et de notre société. Si le sport ne peut pas tout, des dispositifs peuvent aider à contrer cette tendance. Il s'agirait notamment, de mettre en place des formations en management associatif directement auprès des femmes licenciées dans les clubs ou en milieu scolaire (expériences du CDOS 93 existante dans un lycée de Pantin).

En conclusion, l'ensemble des participants a souhaité que de manière globale, le nombre de pratiquantes augmente dans le sport. Cela contribuera à renforcer la cause des femmes de manière générale et rendra mécaniquement plus facile l'avènement de nouvelles dirigeantes.

FORMATION DU COMITE DE PILOTAGE

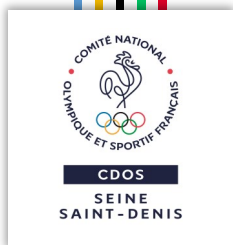
A l'issue des tables rondes, le CDOS 93 a proposé la constitution d'un Comité de pilotage pour réfléchir à la mise en place des actions suivantes :

- Organiser des évènements de promotion de la pratique féminine, notamment dans des lieux et des équipements autres que sportifs, tels que les centres commerciaux
- Participer à des évènements existants avec des stands thématiques
- Organiser des soirées de réflexion thématiques

Le Comité de pilotage est actuellement composé de :

- Bruno Giel, président du CDOS 93
- Françoise Blondel, vice-présidente du CDOS 93
- Djamila Benslimane, District de football 93
- Robert Turgis, UFOLEP 93
- Estelle Audiot,
- Nicole Debotte, CDOMS 93

Notre démarche est ouverte à tous et à toutes ! Nous aurons besoin de forces vives pour organiser nos évènements et nos temps de réflexion !



A RETENIR POUR AVANCER...

Progresser vers l'équilibre des genres est une volonté ferme du CDOS 93. Parfois, admettons-le, cet objectif constitue un véritable combat : c'est pourquoi nous n'hésitons pas à vous présenter ces derniers éléments de réflexion à l'aide de l'*Art de la guerre* de Sun Tzu.

« Une armée est victorieuse si elle cherche à vaincre avant de combattre, elle est vaincue si elle cherche à combattre avant de vaincre »

Les actions que le CDOS 93, ainsi que les personnes qui souhaitent s'associer à lui, comptent entreprendre seront à la hauteur des ambitions fixées. Il ne s'agit pas, néanmoins, de lancer des procédés utopiques ou de se limiter à un simple affichage. Nous voulons organiser très précisément notre action, avec l'aide, notamment, du Comité de pilotage, nouvellement créé. Sun Tzu peut être tranquille, nous construirons un plan d'action concret qui visera, notamment, à toucher le plus directement possible les publics les plus éloignés de la pratique et à agir dans des domaines où nous avons de bonnes possibilités de produire des résultats.

« Celui qui excelle à résoudre les difficultés le fait avant qu'elles ne surgissent »

Bon nombre des participants à nos deux tables rondes ont mis en avant des solutions d'accompagnement au développement de la pratique féminine visant à faire évoluer l'opinion de celles qui considèrent que le sport, que ce soit en tant que pratiquante, qu'encadrante ou que dirigeante n'est pas pour elles. De manière générale, afin d'éviter ce blocage, c'est l'environnement défavorable à la pratique et à l'investissement féminins qu'il convient de modifier avant toute chose. Ainsi, il a notamment été évoqué, pour ce qui est de la gouvernance, la nécessité de veiller à ce que les femmes élues ou encadrantes reçoivent des missions conséquentes et ne soient pas là qu'en tant que faire valoir. De la même façon, la promotion de l'encadrement féminin est un levier essentiel pour légitimer la pratique sportive auprès d'autres femmes ou jeunes filles. L'exemple des pairs est, souvent, un vecteur intéressant pour briser les phénomènes d'autocensure induits par une société historiquement bâtie sur bon nombre d'éléments que nous pourrions qualifier de machistes. De ce point de vue, une attention devra être portée aux pratiques dans l'espace public, baromètre intéressant de l'égalité effective car directement au contact du tout-venant.

« Si la frappe du faucon brise sa proie, c'est en raison du moment choisi »

Les participants constatent tous que l'équilibre des genres n'est pas aujourd'hui atteint dans le sport séquano-dionysien. Néanmoins, des progrès notables ont été réalisés, à commencer par celui de la prise de conscience. Parler des problématiques liées au genre n'est plus un tabou et mettre en place des actions comme l'instauration de binômes paritaires parmi les élus d'une association est déjà une réalité. De plus, indépendamment de notre action, les enjeux liés à l'égalité hommes-femmes dans le sport et dans toute la société sont actuellement très présents dans le débat public. C'est donc bien le moment choisi pour briser les préjugés, d'autant plus que tout ce que nous pourrions faire bénéficiera de l'attention sociétale et médiatique renforcée portée au sport, à l'approche des Jeux de Paris 2024.